

RAPPORT FINANCIER

Préparé par Violette Pigeon et Frédéric Auger

Présenté par Violette Pigeon, Trésorière.

Le compte de résultat 2020

Voilà comment se traduit en chiffres, l'année 2020 du GRAHS :

Les produits ou recettes.

Les produits **d'exploitation** se décomposent principalement en comptes 70 et 74.

Le compte **70** liste les rentrées financières générées par nos activités. Ces produits en diminution de 21%. Cette baisse conjoncturelle est principalement due à la diminution des ventes de nos bulletins et de nos prestations à cause des annulations des événements auxquels nous participons habituellement. La très légère baisse du nombre d'adhérents et d'abonnés est compensée par l'augmentation des tarifs votée lors de l'AG précédente.

En **74** nous remarquons que les subventions sont en augmentation de 11 %, mais aussi qu'elles sont composées différemment qu'en 2019. Nous avons eu le plaisir de voir l'État, par Ministère de la culture au travers de la DRAC Centre valoriser notre travail de publication annuel par une aide augmentée. Même diminuée, l'aide Cap'asso de la Région Centre Val-de-Loire reste un important soutien. Nous bénéficions pour 2020 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative. Les Conseils départementaux du Cher et du Loiret continuent de nous soutenir à un niveau modeste mais constant. Celui de Loir-et-Cher demeure l'un de nos principaux soutiens, en 2020 la somme attribuée est plus importante, mais la différence est une aide à la réalisation d'une exposition. Les communes sont chaque année plus nombreuses à nous soutenir. Il faut noter la contribution importante de la commune de Lamotte avec 3000 sur les 5315. Notre banque, le Crédit Agricole poursuit également son aide, il clôt cette liste de partenaires financiers que nous remercions à nouveau chaleureusement. Certaines de ces aides sont exceptionnelles (FDVA) et d'autres liées à une opération particulière (partie expo du CD 41), aussi il ne faut pas les prendre comme récurrentes et donc garder en tête le caractère exceptionnel de ces 21 471.67 €

En **75** figurent les dons. Que nos généreux donateurs soient chaleureusement remerciés, ceux qui nous envoient un chèque, ceux qui majorent leur cotisation-abonnement, ceux qui ont un compte au Crédit Agricole et qui nous attribuent leurs « tookets ».

Il nous faut remercier particulièrement l'ex association ATBS (Amis des tuileries et Briqueteries de Sologne) qui nous a fait bénéficier d'une partie de leur solde lors de leur dissolution et la Caisse locale de Lamotte-Beuvron du Crédit Agricole pour l'attribution d'un prix spécial en lien avec les tookets.

A cela s'ajoutent en **76**, les intérêts du livret A (malheureusement réduits car désormais à 0,5 %).

En **791** apparaît une nouvelle rubrique en lien avec la crise sanitaire. En effet, nous avons bénéficié de l'aide de l'État avec le dispositif du chômage partiel et d'un allègement de l'URSSAF.

C'est grâce à ces dernières nous conservons un niveau de produit identique à l'année précédente.

Le total des produits s'élève ainsi à 56 302.94 €

Sans ces transferts de charges, il ne serait que de 48 598.97.

On ajoute en **87** ce que l'on appelle les « contributions volontaires en nature ». C'est le travail des bénévoles, qui reflète l'activité de l'association, évalué à 2,5 ETP (équivalent temps plein) et le soutien de la mairie par la mise à disposition gratuite de notre local.

Les charges ou dépenses.

En **60**, on liste toutes les charges liées à la réalisation de nos activités. En fait, la diminution de 14% du total de ces charges, est due à de nombreux facteurs, certains sont des variations annuelles minimales. Cette baisse aussi est en partie due à l'annulation des manifestations et aux frais engendrés par celles-ci.

En **64** le total des charges de personnel, liées à l'emploi de Frédéric Auger, n'a pas varié par rapport à 2019. Mais il faut prendre en compte les transferts de charges que nous venons de voir en 791 qui viennent l'alléger.

Ainsi le total des charges de l'association s'élève à 57 229.57 €

Ce qui génère un déficit pour 2020 de 926,63 €

Il est sans doute bon de préciser que sans les allègements (791) le déficit serait de 8630,60 €.

En conclusion nous nous sortons plutôt bien de cette année 2020, grâce à des subventions en augmentation, aux aides liées à la crise sanitaire et au maintien à un bon niveau de notre activité.

Compte de résultat 2020

Produits		2020	2019		Charges		2020	2019	
Produits d'exploitation					Charges d'exploitation				
70 - Ventes de marchan., prestations de services		21 817,62 €	27 597,69 €	-21%	60 - Achats de biens de services		20 822,21€	24 175,90€	-14%
Abonnements		12 340,00€	11 737,00€	5%	Bulletins : impression		9 138,90€	10 524,03€	
Ventes publications (bulletins)		4 579,75€	6 773,28€	-32%	Frais Printemps des Livres (PDL)		1 659,00€	1 744,15€	
Livre en dépôt		141,37€	381,00€	-63%	Petit équipement		545,72€	99,77€	
Conférences :		528,50€	3 228,20€	-84%	cotisations diverses		130,00€	119,00€	
Recherches sur commandes					Fournitures administratives		502,39€	954,90€	
Produits Printemps des livres (PDL)		1 798,00€	3 104,21€	-42%	Déplacements, missions		5 481,90€	6 733,89€	
Cotisations		2 432,00€	2 374,00€	2%	Assurances		349,04€	342,48€	
74 - Subventions d'exploitation		21 471,67 €	19 368,33 €	11%	Divers (salons + réceptions)		461,01€	616,38€	
DRAC Ministère de la culture et des com.		3 500,00€	1 400,00€		Publicité, com.		60,00€	120,00€	
Conseil Régional du Centre Cap'Asso		4 666,67€	9 333,33€		Bibliothèque			72,80€	
FDVA		2 000,00€	0,00€		Frais de port bulletins (abonnement)		858,38€	953,02€	
Département(s) C. D. 18		400,00€	400,00€		Affranchissements		567,28€	765,19€	
C. D. 41		4 490,00€	3 830,00€		Internet, tél. et autres		1 068,61€	930,51€	
C. D. 45		950,00€	950,00€						
Commune(s)		5 315,00€	3 305,00€		64 - Charges de personnel		36 407,36€	36 217,81€	1%
Crédit Agricole		150,00€	150,00€		Rémunérations du personnel		27 606,61€	27 769,46€	
75 - Dons		5062,65	8 061,04€		Charges sociales		8 211,55€	7 799,42€	
					Autres charges de personnel		589,20€	648,93€	
Produits financiers		247,03 €	357,84 €						
76 - Produits financiers									
Produits financiers		247,03€	357,84€						
Produits exceptionnels		0,00 €	930,00 €		Charges exceptionnelles				
77 - Produits exceptionnels					67 - Charges exceptionnelles				
produit sur exercice antérieur			930,00€						
Transferts de charges		7 703,97 €							
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.		7 703,97€							
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges		48 598,97 €	56 314,90 €	-14%	TOTAL DES CHARGES		67 229,67€	60 393,71€	-5%
TOTAL DES PRODUITS		56 302,94 €	56 314,90 €	0%	résultat		-926,63	-4078,81	
87 - Contributions volontaires en nature					86-Emploi des contributions volontaires en nature				
Bénévolat (2019 : 4234,25 h ; 2020 : 3994,5 h) x 12 €		47 934,00€	50 811,00€		Personnel bén. (2019 : 4234,25 h ; 2020 : 3994,5 h) x 12 €		47 934,00€	50 811,00€	
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local		6 600,00€	6 600,00€		Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.		6 600,00€	6 600,00€	
Dons et mécénat en nature					Secours en nature				
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)		110 836,94 €	113 725,90 €	-3%	TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)		110 836,94€	113 725,90€	

Bilan 2020

C'est le bilan qui nous donne la santé financière de l'association.

Pour rappel, **l'actif** est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association.

L'actif immobilisé c'est la valeur de tout notre équipement soit 14994.91 €. Il a été augmenté des investissements récents (PC, stands, matériel expo, onduleurs). Tout notre équipement est amorti.

L'actif circulant correspond à ce que l'on nous doit (rien cette année) et à nos disponibilités réparties sur le compte courant et le livret A, ainsi que d'un règlement concernant 2021 déjà effectué.

soit un actif de 45 211,81 €

Le **passif** est ce qui correspond aux ressources financières de l'association.

Les fonds propres s'élèvent à 28 040,37 €. Ce montant est calculé en soustrayant le résultat de l'exercice 2020 aux fonds propres du début d'exercice.

A ces fonds propres s'ajoutent nos **dettes** :

Fournisseurs, c'est essentiellement le montant de l'impression du livre sur le Bâti de Sologne et quelques factures.

Dettes fiscales et sociales, ce sont nos charges liées à l'emploi (Congés payés, URSSAF...)

soit un passif de 45 211,81 €

BILAN 2020	2020	2019
Actif immobilisé		
Immobilisations	14 994,91€	13 181,01€
moins amortissements	14 994,91€	13 181,01€
=	0,00€	0,00€
Actif circulant		
Créances	0,00	2333,33
Disponibilités	44856,04	43080,02
Charges constatées d'avance	355,77	
Total	45 211,81€	45 413,35€
Passif		
Fonds propres début d'exercice	28967,00	33045,81
Résultat de l'exercice	-926,63	-4078,81
Fonds propres fin d'exercices	28040,37	28967,00
Fournisseurs	9157,74	10163,02
Dettes fiscales et sociales	7803,70	6123,33
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	210,00	160,00
Total	45 211,81€	45 413,35€

En conclusion, on constate une légère diminution de nos ressources, ce qui n'est pas véritablement une surprise, mais compte tenu de la situation générale des associations culturelles, le pire a été évité.

Budget prévisionnel 2021

Ce budget prévisionnel 2021 a été établi un peu différemment de ce que nous faisons chaque année, puisque nous avons pris en référence non seulement 2020 compte tenu de son caractère exceptionnel, mais également 2019,

Les charges

Le total des charges s'élève à **61 890 €**, il a été légèrement majoré, un peu moins de 2,5%, par rapport à notre total de charges de 2019. Cette augmentation des charges se répartit sur la plupart des postes listés sur les comptes 60 et 64, elle correspond à une inflation classique.

Les produits.

En ce qui concerne le compte **70** nous n'avons que légèrement majoré (2 %) nos recettes.

A propos de nos subventions, seule les subventions du Conseil départemental de Loir-et-Cher et le Cap'asso de la Région Centre-Val-de-Loire sont acquises. Les montants énoncés pour les autres subventions (FDVA, DRAC, CD18 et 45, CA) sont ceux que nous avons obtenus en 2019. Pour les subventions communales, certaines sont acquises et d'autres demandées (+ 1,70 %). Une subvention exceptionnelle « FAREVA » en lien avec la crise sanitaire a été faite auprès du CD 41.

On obtient pour les comptes **70, 74, 75** et **76** un total de produits s'élevant à **61890 €**.

Si les subventions à venir n'étaient pas à la hauteur de nos demandes, nous prévoyons de puiser, à nouveau, dans nos fonds propres afin d'équilibrer ce budget prévisionnel 2021.

Compte prévisionnel 2021 (revu le 14.02.2021)

Produits	prévi 2021	Charges	prévi 2021
Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
70 - Ventes de marchan., prestations de services	28 150,00€	60 - Achats de biens de services	24 890,00 €
Abonnements	12 500,00€	Bulletins : impression	10 500,00 €
Ventes publications (bulletins)	6 000,00€		
Livre en dépôt	100,00€		
Conférences et visites :	3 200,00€		
Recherches sur commandes	900,00€		
Produits Printemps des livres (PDL)	2 950,00€	Frais Printemps des Livres (PDL)	1 800,00 €
NAP		Petit équipement	500,00 €
Cotisations	2 500,00€	cotisations diverses	150,00 €
		Fournitures administratives	500,00 €
		Déplacements, missions	7 000,00 €
		Assurances	350,00 €
		Divers (salons + réceptions)	840,00 €
74 - Subventions d'exploitation	25 540,00 €		
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00€	Publicité, com.	150,00 €
Conseil Régional du Centre Cap'Asso ok	5 000,00€	Bibliothèque	100,00 €
FDVA	2 000,00€	Frais de port bulletins (abonnement)	1 000,00 €
Département(s) C. D. 18	400,00€	Affranchissements	800,00 €
C. D. 41 ok	3 065,00€	Internet	1 200,00 €
C. D. 45	950,00€	Services bancaires, autres	
Commune(s)	5 343,00€	64 - Charges de personnel	37 000,00 €
Crédit Agricole	150,00€	Rémunérations du personnel	28 000,00 €
subvention exp. CD 41 FAREVA	5 132,00€	Charges sociales	8 300,00 €
		Autres charges de personnel	700,00 €
75 - Dons	8 000,00€		
Produits financiers	200,00€	Charges financières	0,00 €
76 - Produits financiers Mécénat (dons)		66 - Charges financières	0,00 €
Produits financiers	200,00€		
Produits exceptionnels	0,00€	Charges exceptionnelles	0,00 €
77 - Produits exceptionnels		67 - Charges exceptionnelles	0,00 €
Fonds propres			
Transferts de charges	0,00 €		
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.			
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges	61 890,00 €	TOTAL DES CHARGES	61 890,00 €
TOTAL DES PRODUITS	61 890,00 €	résultat	0,00 €
		85-Emploi des contributions volontaires en nature	
87 - Contributions volontaires en nature		Personnel bén. Nbr d'heures x 12 €	52 000,00 €
Bénévolat nbr d'heures x 12 €	52 000,00€	Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de	6 600,00 €
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	6 600,00€	Secours en nature	
Dons et mécénat en nature			
TOTAL DES PRODUITS	120 490,00 €	TOTAL DES CHARGES	120 490,00 €